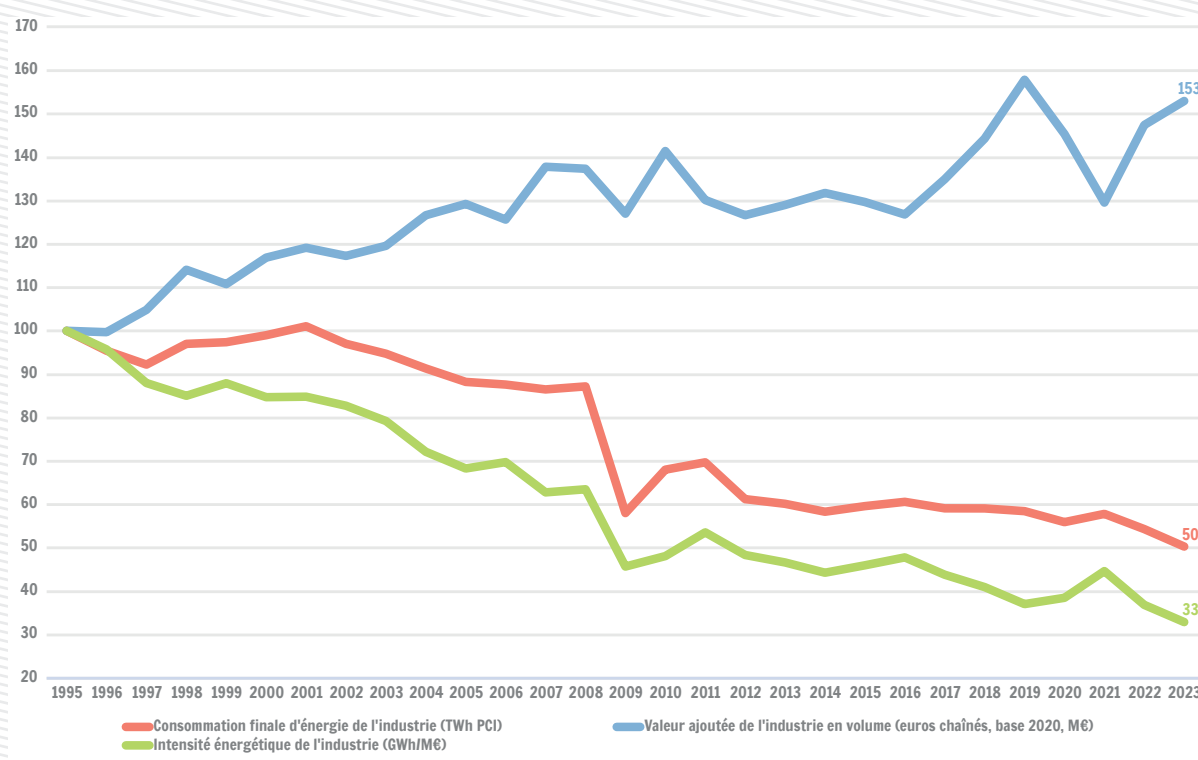


Intensité énergétique de l'industrie

-50,0%

En 2023, la consommation finale d'énergie de l'industrie était de 38,5 TWh PCI en Wallonie, soit une baisse de 7,0 % par rapport à 2022 et -50,0 % depuis 1995

Evolution de la consommation finale d'énergie et de l'intensité énergétique du secteur industriel en Wallonie



Sources : SPW Territoire Logement Patrimoine Energie, Direction de la promotion de l'énergie durable, Institut de conseils et d'études en développement durable (ICEDD), données décembre 2025 ; Calculs : IWEPS

La consommation finale totale d'énergie de l'industrie wallonne atteint 38,5 TWh PCI en 2023, en baisse de 7,4 % par rapport à l'année précédente (-26 % et -50 % par rapport respectivement à 2010 et à 1995) ; l'industrie n'est plus le premier secteur consommateur en 2023 (32 %) et est juste derrière le transport (33 %). Cette baisse résulte d'évolutions contrastées des branches de l'industrie : forte chute de la consommation de la sidérurgie (-89 % /1995), -35 % dans les minéraux non métalliques, -39 % pour la chimie alors que le reste de l'industrie progressait de 31 %. La structure de la consommation énergétique de l'industrie wallonne est modifiée depuis 2009 (crises financière et économique). La branche des minéraux non métalliques est la plus énergivore en 2023 (31 % de la consommation totale du secteur industriel wallon) suivie par la chimie (21 %). La sidérurgie n'en représente plus que 9 % en 2023 (pour 44 % en 1995 et 23 % en 2010). Le gaz (41 %) et l'électricité (23 %) sont les principaux vecteurs énergétiques utilisés (64 %) par l'industrie. L'intensité énergétique - ou la part de la consommation finale d'énergie par unité de richesse produite - de l'industrie s'élève à 2,5 GWh par M€ en 2023 et a fortement décliné en Wallonie depuis 1995 (7,5 GWh par M€, soit -67 %). Les consommations par unité de valeur ajoutée les plus élevées sont celles des secteurs des minéraux non métalliques et de la sidérurgie. À l'inverse, les moins énergivores concernent ceux des fabrications métalliques, du textile et des autres industries. La situation wallonne s'est considérablement améliorée grâce aux changements structurels de l'industrie wallonne avec des gains d'efficacité importants depuis 1995 (sa consommation d'énergie en baisse de -50 %) et parallèlement une valeur ajoutée de l'industrie d'un niveau similaire à 2019 (+53 % /1995, +8,2 % /2010). Au niveau sectoriel, les tendances divergent : déclin de filières énergivores, développement d'activités industrielles à haute valeur ajoutée (peu consommatrices d'énergie), amélioration de l'efficacité énergétique au niveau des entreprises et progression de l'industrie alimentaire.

Intensité énergétique de l'industrie

Définitions et sources

Il s'agit de l'intensité énergétique du secteur de l'industrie en Wallonie qui est obtenue par le rapport entre la consommation énergétique finale (besoins énergétiques des consommateurs finaux) du secteur de l'industrie (en ce compris les usages non énergétiques) au numérateur, tandis qu'au dénominateur, figure la valeur ajoutée du secteur de l'industrie en volume, exprimée en euros chaînés, année de référence 2020. Le but est de montrer quelle quantité d'énergie est nécessaire pour créer une unité de richesse dans le secteur de l'industrie pour un territoire donné.

La valeur ajoutée du secteur de l'industrie ne comprend que la branche « Industries manufacturières ».

1. TWh : térawattheure, 1 TWh équivaut à 1 milliard de kWh.
2. PCI : Pouvoir calorifique inférieur.

Sources : SPW Territoire Logement Patrimoine Energie, Direction de la promotion de l'énergie durable, Institut de conseils et d'études en développement durable (ICEDD), données novembre 2025 ; Calculs : IWEPS.

Pertinence et limites

Il est difficile de désagréger la consommation intérieure brute d'énergie au niveau des secteurs ; dès lors, c'est donc la consommation finale d'énergie qui est utilisée pour calculer l'intensité énergétique, de l'industrie. La consommation énergétique finale illustre les besoins énergétiques des consommateurs finaux (hors transformation) et renseigne sur le niveau d'activité économique, sur les standards de vie, sur les conditions climatiques ou encore sur les progrès de la technologie.

Les différents indicateurs sont estimés à partir des évolutions de consommations et/ou de productions des plus gros consommateurs/producteurs d'énergie (centrales électriques et grosses industries), de l'évolution des degrés-jours et des statistiques de consommation de gaz et d'électricité du régulateur de l'énergie wallon (la CWaPE) et des statistiques de livraison des produits pétroliers et du charbon d'Eurostat et/ou des SPF Economie et Finances et autres sources diverses.

Pour en savoir plus :

Le portail Energie <http://energie.wallonie.be> et <http://www.iweps.be>

Personne de contact : **Julien Juprelle** (j.juprelle@iweps.be) / prochaine mise à jour : **décembre 2026**